

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

AtkinsRéalis annonce de solides résultats pour le troisième trimestre de 2024

Amélioration des marges

Flux de trésorerie d'exploitation positifs

Carnet de commandes record pour Énergie nucléaire

MONTREAL : Le 14 novembre 2024 – Le Groupe AtkinsRéalis inc. (TSX : ATRL), société de calibre mondial de services d'ingénierie et d'énergie nucléaire exploitant des bureaux dans le monde entier, a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le troisième trimestre terminé le 30 septembre 2024.

AtkinsRéalis a produit de solides résultats au troisième trimestre, appuyés par une demande soutenue de services d'ingénierie, des conditions favorables pour le marché final du secteur nucléaire et un accent continu sur l'amélioration des marges. La Société a enregistré d'importants flux de trésorerie d'exploitation, une forte croissance interne des produits et une amélioration des marges d'un exercice à l'autre. De plus, le carnet de commandes de la Société est demeuré solide, atteignant un niveau record dans le secteur Énergie nucléaire.

« Nous avons enregistré une forte croissance interne au troisième trimestre, s'ajoutant aux résultats exceptionnels du premier semestre de cette année et du deuxième semestre de 2023 », a déclaré Ian L. Edwards, président et chef de la direction d'AtkinsRéalis. « Au cours des dernières années, nous avons simplifié nos activités et positionné notre approche opérationnelle vers des régions et des marchés finaux à forte croissance, ce qui s'est traduit encore une fois ce trimestre par une amélioration du chiffre d'affaires dans bon nombre de nos régions géographiques, à mesure que la demande mondiale pour un avenir durable se poursuit. La demande pour notre savoir-faire en matière d'énergie nucléaire a continué d'augmenter ce trimestre, ce qui a mené à l'obtention de contrats clés et à un carnet de commandes record. Nous sommes très satisfaits de l'amélioration de la marge pour le trimestre, et nous continuons de travailler à l'atteinte d'un rendement de marge constant et durable, soutenu par le travail de notre bureau du chef des opérations. Nos solides résultats, combinés à une demande stable et robuste pour nos services, à un carnet de commandes record et à l'accélération de la génération de flux de trésorerie nous placent en bonne position pour réaliser nos priorités en matière d'allocation du capital, soit maintenir un bilan fort, investir dans l'entreprise à l'interne comme à l'externe et retourner du capital aux actionnaires. »

Faits saillants financiers du troisième trimestre de 2024

(Tous les résultats reflètent les comparaisons avec la période correspondante de l'exercice précédent, soit le T3 2023, sauf indication contraire.)

(Les Services d'ingénierie Régions comprennent les secteurs à présenter suivants : Canada, Royaume-Uni et Irlande (« RUI »), États-Unis et Amérique latine (« EUAL ») et Asie, Moyen-Orient et Australie (« AMOA »).)

- *Les produits d'AtkinsRéalis Services⁽¹⁾ se sont élevés à 2,3 milliards \$, soit une hausse de 15,0 %, ou 13,5 % en croissance interne des produits⁽²⁾⁽³⁾.*
 - *Les produits de Services d'ingénierie Régions⁽¹⁾ se sont chiffrés à 1,8 milliard \$, soit une hausse de 9,7 %, ou 8,4 % en croissance interne des produits⁽²⁾⁽³⁾.*
 - *Les produits du secteur Énergie nucléaire ont atteint 368,9 millions \$, soit une hausse de 36,4 %, ou 34,7 % en croissance interne des produits⁽²⁾⁽³⁾.*
- *Le RAII sectoriel ajusté d'AtkinsRéalis Services⁽¹⁾ a augmenté de 27,5 % pour s'établir à 238,5 millions \$.*
 - *Le RAII sectoriel ajusté pour Services d'ingénierie Régions⁽¹⁾ a augmenté de 25,8 % pour s'établir à 186,3 millions \$, ce qui représente un ratio du RAII sectoriel ajusté sur les produits sectoriels de 10,4 %. Le ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets⁽²⁾⁽⁴⁾ s'est établi à 16,9 %, soit une augmentation de 160 points de base, à l'extrémité supérieure de la fourchette des perspectives de la Société pour l'ensemble de l'exercice.*
 - *Le RAII sectoriel ajusté pour le secteur Énergie nucléaire a augmenté de 18,4 % pour s'établir à 45,7 millions \$, ce qui représente un ratio du RAII sectoriel ajusté sur les produits sectoriels de 12,4 %, en conformité avec les perspectives de la Société pour l'ensemble de l'exercice.*
- *Le RAII sectoriel ajusté pour le secteur Projets CMPF s'est établi à négatif 17,7 millions \$.*
- *Le RAIIA ajusté provenant de SP&GP⁽²⁾ a augmenté de 38,4 % pour s'établir à 233,2 millions \$, ce qui représente un ratio du RAIIA ajusté provenant de SP&GP sur les produits provenant de SP&GP⁽²⁾⁽⁷⁾ de 9,6 %.*
- *Le carnet de commandes d'AtkinsRéalis Services⁽¹⁾ a atteint un nouveau record et totalisait 16,8 milliards \$ au 30 septembre 2024, soit une hausse de 34,7 % par rapport au 30 septembre 2023. Le secteur Énergie nucléaire a atteint un sommet record de 3,2 milliards \$.*
- *Le résultat net attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis s'est élevé à 103,7 millions \$, ou 0,59 \$ par action après dilution, comparativement à 105,0 millions \$, ou 0,60 \$ par action après dilution au T3 2023, lequel comprenait un gain net sur la cession des activités de services d'ingénierie scandinaves de la Société de 46,2 millions \$, ou 0,26 \$ par action après dilution.*
- *Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis provenant de SP&GP⁽²⁾ a augmenté de 63,6 %, pour atteindre 110,1 millions \$, ou 0,63 \$ par action après dilution.*
- *Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 267,1 millions \$.*
- *La Société a remis 26,5 millions \$ aux actionnaires sous forme de rachats d'actions et de dividendes (49,1 millions \$ depuis le début de l'exercice).*
- *Le ratio de la dette nette avec recours et avec recours limité sur le RAIIA ajusté⁽²⁾⁽⁵⁾ était de 1,4 au 30 septembre 2024, par rapport à 1,9 au 30 juin 2024 et à 2,7 au 30 septembre 2023.*

Résultats financiers du troisième trimestre

Les activités de services professionnels et gestion de projets sont désignées collectivement comme « SP&GP » afin d'être distinguées des activités de « Capital ». SP&GP regroupe les secteurs de la Société, à savoir Services d'ingénierie Régions (Canada, Royaume-Uni et Irlande (« RUI »), États-Unis et Amérique latine (« EUAL »), et Asie, Moyen-Orient et Australie (« AMOA »)), Énergie nucléaire, Linxon et Projets clé en main à prix forfaitaire (« CMPF »), alors que Capital constitue un secteur à présenter à part et distinct de SP&GP.

Il est à noter que le résultat net attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis au troisième trimestre de 2023 comprenait un gain net sur la cession des activités de services d'ingénierie scandinaves de la Société de 46,2 millions \$. Excluant ce gain net, le résultat net attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis au troisième trimestre de 2024 était plus élevé que celui de la période correspondante de 2023. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse du RAI sectoriel ajusté, à la baisse des frais de vente, généraux et administratifs et à la diminution des charges financières nettes, partiellement contrebalancée par une hausse de l'impôt sur le résultat.

Faits saillants financiers IFRS

	T3 2024	T3 2023	2024 ^A	2023 ^A
Produits				
Provenant de SP&GP	2 423,9	2 171,2	7 017,7	6 280,1
Provenant de Capital	28,2	28,9	62,6	74,7
	2 452,1	2 200,1	7 080,3	6 354,7
<u>Attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis</u>				
Résultat net				
Provenant de SP&GP	87,9	91,0	209,4	166,8
Provenant de Capital	15,8	14,0	22,0	30,4
	103,7	105,0	231,4	197,2
RPA dilué				
Provenant de SP&GP (\$)	0,50	0,52	1,19	0,95
Provenant de Capital (\$)	0,09	0,08	0,13	0,17
	0,59	0,60	1,32	1,12

Faits saillants financiers non-IFRS

	T3 2024	T3 2023	2024 ^A	2023 ^A
<u>Attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis</u>				
Résultat net ajusté provenant de SP&GP ⁽²⁾	110,1	67,3	269,2	194,6
RPA dilué ajusté provenant de SP&GP ⁽²⁾⁽⁶⁾ (\$)	0,63	0,38	1,53	1,11
RAIIA ajusté provenant de SP&GP ⁽²⁾	233,2	168,5	595,6	491,7

Rendement des secteurs

	T3 2024	T3 2023	2024 ^A	2023 ^A
Produits sectoriels				
AtkinsRéalis Services				
Services d'ingénierie Régions	1 791,9	1 632,9	5 257,6	4 668,0
Énergie nucléaire	368,9	270,5	1 025,1	766,0
Linxon	189,0	140,1	534,8	403,9
Total	2 349,8	2 043,5	6 817,5	5 837,9
Projets CMPF	74,0	127,6	200,2	442,1
Capital	28,2	28,9	62,6	74,7
	2 452,1	2 200,1	7 080,3	6 354,7
RAII sectoriel ajusté				
AtkinsRéalis Services				
Services d'ingénierie Régions	186,3	148,1	489,7	403,3
Énergie nucléaire	45,7	38,7	128,2	104,3
Linxon	6,5	0,4	11,3	3,0
Total	238,5	187,1	629,1	510,6
Projets CMPF	(17,7)	(13,2)	(49,2)	(35,0)
Capital	25,1	22,8	48,4	58,1
	245,9	196,7	628,3	533,8
Carnet de commandes au 30 septembre				
AtkinsRéalis Services				
Services d'ingénierie Régions			12 031,3	10 242,7
Énergie nucléaire			3 221,1	1 053,1
Linxon			1 584,8	1 204,7
Total			16 837,3	12 500,5
Projets CMPF			190,1	305,2
Capital			21,7	24,0
			17 049,0	12 829,7

Tous les chiffres sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire

Certains totaux et sous-totaux peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres

^A Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre

Dividende trimestriel

Le conseil d'administration a déclaré aujourd'hui un dividende en trésorerie de 0,02 \$ par action, soit le même qu'au trimestre précédent. Le dividende est payable le 12 décembre 2024 aux actionnaires inscrits en date du 28 novembre 2024. Ce dividende est un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral et provincial canadien.

Conférence téléphonique et webdiffusion du troisième trimestre de 2024

AtkinsRéalis tiendra une conférence téléphonique et une webdiffusion aujourd'hui à 8 h (heure de l'Est) pour discuter et présenter ses résultats financiers du troisième trimestre. La webdiffusion audio en direct de la conférence téléphonique est accessible via un lien sur le site Web de la Société à <https://www.atkinsrealis.com/fr-fr/investors>. L'audioconférence sera aussi disponible par téléphone, pour laquelle un document de présentation qui l'accompagne est disponible à www.atkinsrealis.com/fr-fr/investors/investor-essentials/investors-briefcase/2024.

Veuillez composer sans frais le 1-844-763-8274 en Amérique du Nord ou encore, faire le 1-647-484-8814 si vous appelez de l'extérieur de l'Amérique du Nord. Vous pouvez aussi composer le +44-20-3795-9972 au Royaume-Uni. Un enregistrement de la conférence téléphonique et la transcription de celle-ci seront mis en ligne sur le site Web de la Société dans les 24 heures qui suivront celle-ci.

À propos d'AtkinsRéalis

Issue de l'intégration d'organisations établies de longue date, la première en 1911, AtkinsRéalis est une société de calibre mondiale de services d'ingénierie et d'énergie nucléaire, dédiée à façonner un meilleur avenir pour notre planète et ceux qui l'habitent. Nous créons des solutions durables qui lient individus, données et technologie pour transformer les infrastructures et les systèmes énergétiques du monde. Nous déployons des capacités mondiales à l'échelle locale pour fournir à nos clients des services uniques et complets couvrant tout le cycle de vie d'un actif — consultation, services-conseils et services environnementaux, réseaux intelligents et cybersécurité, conception et ingénierie, approvisionnement, gestion de projet et de construction, exploitation et entretien, mise hors service et capital. Nous offrons l'ampleur et la profondeur de nos capacités dans des secteurs stratégiques tels que les Services d'ingénierie, l'Énergie nucléaire et le Capital. Vous trouverez des nouvelles et informations pertinentes à www.atkinsrealis.com ou en nous suivant sur [LinkedIn](#).

Mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, mesures financières supplémentaires, total des mesures sectorielles et informations non financières

Les résultats financiers de la Société sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »). Cependant, les mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, les mesures financières supplémentaires, le total des mesures sectorielles et les informations non financières suivants sont utilisés par la Société dans le présent communiqué de presse : la croissance (contraction) interne des produits, le RAIIA, le RAIIA ajusté, le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis, le RPA dilué ajusté, le ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets, les produits sectoriels nets, le ratio du RAIIA ajusté sur les produits, le ratio de la dette nette avec recours et avec recours limité sur le RAIIA ajusté et la dette nette avec recours et avec recours limité ainsi que certaines mesures pour divers secteurs à présenter qui sont regroupés ensemble, tels que les produits pour les divers secteurs de Services d'ingénierie Régions et les divers secteurs qui composent la branche d'activité AtkinsRéalis Services. Ces mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, ces mesures financières supplémentaires, ce total des mesures sectorielles et ces informations non financières sont expliqués plus en détail ci-dessous et dans les sections 4, 6 et 9 du Rapport de gestion de la Société pour le troisième trimestre de 2024 (lesquelles sont incorporées par référence dans le présent communiqué de presse) déposé auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada, disponible

sur SEDAR+ au www.sedarplus.com et sur le site Internet de la Société à l'adresse www.atkinsrealis.com, sous la rubrique « Investisseurs ».

Les mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, ainsi que les mesures financières supplémentaires, le total des mesures sectorielles et les informations non financières n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et d'autres émetteurs pourraient définir ces mesures différemment, et de ce fait, pourraient donc ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. De telles mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, ainsi que les mesures financières supplémentaires, le total des mesures sectorielles et les informations non financières comportent certaines limites et ne devraient pas être considérés séparément ni comme un substitut aux mesures de la performance préparées en vertu des normes IFRS.

Toutefois, la direction est d'avis que, en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux normes IFRS, ces mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, les mesures financières supplémentaires, le total des mesures sectorielles et les informations non financières permettent de mieux comprendre la performance opérationnelle et la situation financière de la Société, et certains investisseurs pourraient utiliser ces informations pour évaluer la performance de la Société d'une période à l'autre. De plus, certaines mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, certaines mesures et ratios supplémentaires conformes aux normes IFRS, certaines mesures financières supplémentaires, certain total des mesures sectorielles et autres informations non financières sont présentés séparément pour les activités de SP&GP, en excluant les composantes liées à Capital, car la Société croit que de telles mesures sont utiles puisque ces activités de SP&GP sont habituellement analysées séparément par la Société. Les rapprochements et les calculs entre les mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, les mesures financières supplémentaires, le total des mesures sectorielles et les informations non financières et les mesures et ratios les plus comparables qui sont conformes aux normes IFRS sont présentés ci-dessous à la section « Rapprochements et calculs » du présent communiqué de presse.

⁽¹⁾ Total des mesures sectorielles.

⁽²⁾ Mesure ou ratio financier non conforme aux normes IFRS ou mesure financière supplémentaire.

⁽³⁾ Le ratio de la croissance (contraction) interne des produits est un ratio non conforme aux normes IFRS qui compare les produits internes (qui excluent les incidences du change et des acquisitions et cessions), eux-mêmes étant une mesure non conforme aux normes IFRS, entre les deux périodes. Voir « Calcul de la croissance interne des produits » dans la section « Rapprochements et calculs » de ce communiqué de presse pour chaque mesure financière non conforme aux normes IFRS utilisée comme composante de ce ratio non conforme aux normes IFRS.

⁽⁴⁾ Le ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets des Services d'ingénierie Régions est un ratio non conforme aux normes IFRS, basé sur le RAIIA sectoriel ajusté et les produits sectoriels nets, eux-mêmes étant des mesures non conformes aux normes IFRS. Voir « Calcul des produits sectoriels nets et du ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets pour Services d'ingénierie Régions » dans la section « Rapprochements et calculs » de ce communiqué de presse pour chaque mesure financière non conforme aux normes IFRS utilisée comme composante de ce ratio non conforme aux normes IFRS.

⁽⁵⁾ Le ratio de la dette nette avec recours et avec recours limité sur le RAIIA ajusté est un ratio non conforme aux normes IFRS, basé sur la dette nette avec recours et avec recours limité à la fin d'une période donnée et le RAIIA ajusté de la période des 12 derniers mois correspondante, eux-mêmes étant des mesures non conformes aux normes IFRS. Voir « Calcul du ratio de la dette nette avec recours et avec recours limité sur le RAIIA ajusté » dans la section « Rapprochements et calculs » de ce communiqué de presse pour chaque mesure financière non conforme aux normes IFRS utilisée comme composante de ce ratio non conforme aux normes IFRS.

⁽⁶⁾ Le résultat dilué par action ajusté est un ratio non conforme aux normes IFRS, basé sur le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis, lui-même étant une mesure non conforme aux normes IFRS. Voir « Rapprochement du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis provenant de SP&GP et du résultat net attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis conforme aux normes IFRS » dans la section « Rapprochements et calculs » de ce communiqué de presse pour chaque mesure financière non conforme aux normes IFRS utilisée comme composante de ce ratio non conforme aux normes IFRS.

⁽⁷⁾ Le ratio du RAIIA ajusté provenant de SP&GP sur les produits provenant de SP&GP est un ratio non conforme aux normes IFRS, basé sur le RAIIA ajusté provenant de SP&GP et les produits provenant de SP&GP. Le RAIIA ajusté provenant de SP&GP est une mesure non conforme aux normes IFRS. Voir « Rapprochement du RAIIA et du RAIIA ajusté au résultat net conforme aux normes IFRS et calcul du ratio du RAIIA sur les

produits » dans la section « Rapprochements et calculs » de ce communiqué de presse pour la mesure financière non conforme aux normes IFRS utilisée comme composante de ce ratio non conforme aux normes IFRS.

Rapprochements et calculs

Rapprochement du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis provenant de SP&GP et du résultat net attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis conforme aux normes IFRS

	T3 2024				T3 2023			
	Avant impôts	Impôts	Après impôts	RPA dilué (En \$)	Avant impôts	Impôts	Après impôts	RPA dilué (En \$)
Résultat net attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis (IFRS)			103,7	0,59			105,0	0,60
Coûts de restructuration et de transformation	9,2	(2,5)	6,7		6,6	(1,1)	5,6	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	19,2	(3,7)	15,5		21,1	(4,1)	17,0	
Gain sur cession d'une activité de SP&GP	-	-	-		(46,2)	-	(46,2)	
Total des ajustements	28,4	(6,2)	22,2	0,13	(18,5)	(5,2)	(23,7)	(0,13)
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis (non-IFRS)			125,9	0,72			81,3	0,46
Résultat net attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis provenant de Capital			15,8	0,09			14,0	0,08
Total des ajustements	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis provenant de Capital (non-IFRS)			15,8	0,09			14,0	0,08
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis provenant de SP&GP (non-IFRS)			110,1	0,63			67,3	0,38

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2024				Neuf mois terminés le 30 septembre 2023			
	Avant impôts	Impôts	Après impôts	RPA dilué (En \$)	Avant impôts	Impôts	Après impôts	RPA dilué (En \$)
Résultat net attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis (IFRS)			231,4	1,32			197,2	1,12
Coûts de restructuration et de transformation	13,3	(3,6)	9,7		27,9	(4,2)	23,7	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	61,1	(11,9)	49,3		62,5	(12,2)	50,3	
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	0,9	-	0,9		-	-	-	
Gain sur cession d'une activité de SP&GP	-	-	-		(46,2)	-	(46,2)	
Total des ajustements	75,3	(15,5)	59,8	0,34	44,2	(16,4)	27,8	0,16
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis (non-IFRS)			291,3	1,66			225,0	1,28
Résultat net attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis provenant de Capital			22,0	0,13			30,4	0,17
Total des ajustements	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis provenant de Capital (non-IFRS)			22,0	0,13			30,4	0,17
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis provenant de SP&GP (non-IFRS)			269,2	1,53			194,6	1,11

Noter que certains totaux et sous-totaux peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres

Tous les chiffres sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire

Rapprochement du RAIIA et du RAIIA ajusté au résultat net conforme aux normes IFRS et calcul du ratio du RAIIA ajusté sur les produits

	T3 2024			T3 2023		
	Provenant de SP&GP	Provenant de Capital	Total	Provenant de SP&GP	Provenant de Capital	Total
Produits	2 423,9	28,2	2 452,1	2 171,2	28,9	2 200,1
Résultat net	90,1	15,8	105,9	90,7	14,0	104,7
Charges financières nettes	39,1	1,7	40,8	48,6	1,6	50,2
Charge d'impôts sur le résultat	35,9	0,6	36,4	5,9	0,1	6,1
RAII	165,0	18,1	183,1	145,2	15,7	160,9
Amortissements	59,0	-	59,0	62,9	-	62,9
RAIIA	224,0	18,1	242,1	208,1	15,7	223,8
Coûts de restructuration et de transformation	9,2	-	9,2	6,6	-	6,6
Gain sur cession d'une activité de SP&GP	-	-	-	(46,2)	-	(46,2)
RAIIA ajusté	233,2	18,1	251,3	168,5	15,7	184,3
Ratio du RAIIA ajusté sur les produits	9,6 %	64,1 %	10,2 %	7,8 %	54,4 %	8,4 %

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2024			Neuf mois terminés le 30 septembre 2023		
	Provenant de SP&GP	Provenant de Capital	Total	Provenant de SP&GP	Provenant de Capital	Total
Produits	7 017,7	62,6	7 080,3	6 280,1	74,7	6 354,7
Résultat net	213,5	22,0	235,6	166,4	30,4	196,8
Charges financières nettes	117,5	4,6	122,1	134,6	5,9	140,6
Charge d'impôts sur le résultat	67,5	0,6	68,1	25,0	0,6	25,6
RAII	398,5	27,3	425,8	326,0	37,0	363,0
Amortissements	182,9	-	182,9	184,0	-	184,0
RAIIA	581,4	27,3	608,7	510,0	37,0	547,0
Coûts de restructuration et de transformation	13,3	-	13,3	27,9	-	27,9
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	0,9	-	0,9	-	-	-
Gain sur cession d'une activité de SP&GP	-	-	-	(46,2)	-	(46,2)
RAIIA ajusté	595,6	27,3	622,9	491,7	37,0	528,7
Ratio du RAIIA ajusté sur les produits	8,5 %	43,7 %	8,8 %	7,8 %	49,6 %	8,3 %

Noter que certains totaux et sous-totaux peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres

Tous les chiffres sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire

Composantes de Services d'ingénierie Régions

	T3 2024	T3 2023	Neuf mois terminés le 30 septembre 2024	Neuf mois terminés le 30 septembre 2023
Produits sectoriels				
Canada	348,4	367,6	1 091,7	1 026,3
RUI	650,4	610,5	1 860,3	1 800,6
EUAL	429,1	384,3	1 280,5	1 134,6
AMOA	364,0	270,5	1 025,1	706,6
Services d'ingénierie Régions	1 791,9	1 632,9	5 257,6	4 668,0
RAII sectoriel ajusté				
Canada	28,7	24,2	61,7	52,4
RUI	79,8	57,5	208,8	172,4
EUAL	43,8	41,2	119,3	116,8
AMOA	34,0	25,2	99,8	61,8
Services d'ingénierie Régions	186,3	148,1	489,7	403,3

	30 septembre 2024	30 septembre 2023
Carnet de commandes		
Canada	7 431,4	6 058,1
RUI	1 661,6	1 532,6
EUAL	1 613,2	1 512,0
AMOA	1 325,2	1 140,0
Services d'ingénierie Régions	12 031,3	10 242,7

Noter que certains totaux et sous-totaux peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres

Tous les chiffres sont en millions de dollars canadiens

Rapprochement du RAII sectoriel ajusté au RAIIA sectoriel ajusté pour Services d'ingénierie Régions

	T3 2024	Neuf mois terminés le 30 septembre 2024
RAII sectoriel ajusté – Services d'ingénierie Régions	186,3	489,7
Amortissement – Services d'ingénierie Régions	31,6	94,5
RAIIA sectoriel ajusté – Services d'ingénierie Régions	217,9	584,1

Noter que certains totaux et sous-totaux peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres

Tous les chiffres sont en millions de dollars canadiens

Calcul des produits sectoriels nets et du ratio du RAlIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets pour Services d'ingénierie Régions

	T3 2024	Neuf mois terminés le 30 septembre 2024
Produits – Services d'ingénierie Régions	1 791,9	5 257,6
Déduire : Coûts directs des sous-traitants et autres charges directes recouvrables directement auprès des clients – Services d'ingénierie Régions	503,2	1 548,7
Produits sectoriels nets – Services d'ingénierie Régions	1 288,7	3 708,9
RAlIA sectoriel ajusté – Services d'ingénierie Régions	217,9	584,1
Ratio du RAlIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets – Services d'ingénierie Régions	16,9 %	15,7 %

	T3 2023	Neuf mois terminés le 30 septembre 2023
Produits – Services d'ingénierie Régions	1 632,9	4 668,0
Déduire : Coûts directs des sous-traitants et autres charges directes recouvrables directement auprès des clients – Services d'ingénierie Régions	462,0	1 283,9
Produits sectoriels nets – Services d'ingénierie Régions	1 171,0	3 384,2
RAlIA sectoriel ajusté – Services d'ingénierie Régions	179,0	494,7
Ratio du RAlIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets – Services d'ingénierie Régions	15,3 %	14,6 %

Services d'ingénierie Régions incluent les secteurs Canada, RUI, EUAL et AMOA

Noter que certains totaux et sous-totaux peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres

Tous les chiffres sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire

Calcul de la croissance interne des produits

	Produits T3 2024	Produits T3 2023	Variation	Incidence du change	Incidence des acquisitions et cessions	Croissance interne des produits
Services d'ingénierie Régions	1 791,9	1 632,9	159,0	31,4	(9,7)	137,3
Énergie nucléaire	368,9	270,5	98,4	4,6	-	93,8
Linxon	189,0	140,1	48,9	3,6	-	45,3
Total – AtkinsRéalis Services	2 349,8	2 043,5	306,3	39,6	(9,7)	276,3

	Produits T3 2024	Produits T3 2023	Variation	Incidence du change	Incidence des acquisitions et cessions	Croissance interne des produits
Services d'ingénierie Régions	1 791,9	1 632,9	9,7 %	1,9 %	(0,6) %	8,4 %
Énergie nucléaire	368,9	270,5	36,4 %	1,7 %	-	34,7 %
Linxon	189,0	140,1	34,9 %	2,6 %	-	32,3 %
Total – AtkinsRéalis Services	2 349,8	2 043,5	15,0 %	1,9 %	(0,5) %	13,5 %

	Produits Neuf mois terminés le 30 septembre 2024	Produits Neuf mois terminés le 30 septembre 2023	Variation	Incidence du change	Incidence des acquisitions et cessions	Croissance interne des produits
Services d'ingénierie Régions	5 257,6	4 668,0	589,5	79,2	(77,8)	588,2
Énergie nucléaire	1 025,1	766,0	259,1	11,5	-	247,6
Linxon	534,8	403,9	130,9	7,7	-	123,2
Total – AtkinsRéalisis Services	6 817,5	5 837,9	979,6	98,4	(77,8)	959,0

	Produits Neuf mois terminés le 30 septembre 2024	Produits Neuf mois terminés le 30 septembre 2023	Variation	Incidence du change	Incidence des acquisitions et cessions	Croissance interne des produits
Services d'ingénierie Régions	5 257,6	4 668,0	12,6 %	1,7 %	(1,7) %	12,6 %
Énergie nucléaire	1 025,1	766,0	33,8 %	1,5 %	-	32,3 %
Linxon	534,8	403,9	32,4 %	1,9 %	-	30,5 %
Total – AtkinsRéalisis Services	6 817,5	5 837,9	16,8 %	1,7 %	(1,3) %	16,4 %

Noter que certains totaux et sous-totaux peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres

Tous les chiffres sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire

Calcul du ratio de la dette nette avec recours et avec recours limité sur le RAIIA ajusté

	30 septembre 2024	30 juin 2024	30 septembre 2023
Dette avec recours limité	398,8	398,6	398,1
Dette avec recours	1 355,4	1 492,2	1 731,4
Déduire: Trésorerie et équivalents de trésorerie	544,8	420,4	563,5
Dette nette avec recours et avec recours limité	1 209,4	1 470,4	1 566,0
RAIIA ajusté (sur 12 mois consécutifs)	856,8	789,8	587,0
Ratio de la dette nette avec recours et avec recours limité sur le RAIIA ajusté	1,4	1,9	2,7

Noter que certains totaux et sous-totaux peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres

Tous les chiffres sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire

Énoncés prospectifs

Dans le présent communiqué de presse et ci-après, les termes « Société », « AtkinsRéalisis », « nous » et « notre » désignent, selon le contexte, le Groupe AtkinsRéalisis inc. et la totalité ou certains de ses partenariats, de ses entreprises associées ou de ses filiales, ou le Groupe AtkinsRéalisis inc. ou l'un ou plusieurs de ses partenariats, de ses entreprises associées ou de ses filiales.

Les énoncés contenus dans le présent communiqué de presse faisant état des budgets, des estimations, des attentes, des prévisions, des objectifs, des prédictions, des projections pour l'avenir ou des stratégies de la Société ou de la direction peuvent être des « énoncés prospectifs » et peuvent être signalés par l'utilisation de verbes ou de termes tels que « anticiper », « s'attendre à », « cible », « cibler », « croire »,

« devoir », « économie de coûts », « espérer », « estimer », « évaluer », « objectif », « perspectives », « planifier », « pouvoir », « présumer », « prévisions », « prévoir », « probable », « projeter », « synergies », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur, que la tournure soit négative ou positive et quelle que soit la variante utilisée. Les énoncés prospectifs incluent également toutes les autres affirmations qui ne s'appuient pas sur des faits historiques. Ils comprennent également les énoncés liés aux éléments suivants : i) les dépenses d'investissement, les produits, les charges, les bénéfices, les résultats économiques, l'endettement, la situation financière, et les pertes futurs, les provisions relatives aux demandes d'indemnisation et les révisions des prévisions de coûts spécifiques au projet ou au contrat, les projets à venir et les éventuelles occasions futures d'envergure, y compris celles du secteur Énergie nucléaire et ii) les stratégies d'affaires et de gestion, l'expansion et la croissance des activités de la Société. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés conformément aux règles régissant les valeurs mobilières canadiennes applicables. La Société met en garde le lecteur que ces énoncés prospectifs, par leur nature même, comportent des risques et des incertitudes, et que les actions et/ou les résultats réels de la Société pourraient différer significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs, ou pourraient avoir une incidence sur le degré avec lequel une projection particulière se réalisera. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'assister les investisseurs et autres personnes dans la compréhension de certains éléments clés des objectifs, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Société ainsi que de l'environnement dans lequel elle prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont mis en garde que de telles informations peuvent ne pas être appropriées pour d'autres usages.

Les énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué de presse sont basés sur certaines hypothèses qui sont jugées raisonnables par la Société en date du présent communiqué de presse. Les hypothèses sont posées tout au long du Rapport de gestion annuel de 2023 (particulièrement dans les sections « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » et « Comment nous analysons et présentons nos résultats »). Si ces hypothèses s'avèrent inexactes, les résultats réels de la Société pourraient différer significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. De plus, des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les hypothèses et estimations de la Société s'avèrent inexactes, et que les actions ou les résultats réels de la Société diffèrent significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque incluent, sans s'y limiter, des questions liées à des éléments tels que : a) contrats à prix forfaitaire ou incapacité de la Société à respecter l'échéancier contractuel et les exigences de rendement ou à exécuter les projets de façon efficiente; b) carnet de commandes et contrats comportant des clauses de résiliation pour raisons de commodité; c) octroi des contrats et calendrier; d) statut de fournisseur de services auprès d'organismes publics; e) activités mondiales; f) responsabilité en matière nucléaire; g) participation dans des investissements; h) dépendance envers des tiers; i) perturbations liées à la chaîne d'approvisionnement; j) coentreprises et partenariats; k) systèmes et données informatiques et conformité aux lois sur la protection de la vie privée; l) intelligence artificielle (« IA ») et autres technologies novatrices; m) compétence du personnel; n) orientation stratégique; o) concurrence; p) responsabilité professionnelle ou responsabilité pour des services déficients; q) indemnités et pénalités pécuniaires relatives aux rapports et aux opinions techniques et professionnels; r) lacunes dans la protection d'assurance; s) santé et sécurité; t) arrêts de travail, négociations syndicales et autres questions relatives à la main-d'œuvre; u) épidémies, pandémies et autres crises sanitaires; v) changements climatiques à l'échelle mondiale, conditions météorologiques extrêmes et effet des catastrophes naturelles ou autres; w) facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »); x) cession ou vente d'actifs importants; y) propriété intellectuelle; z) liquidités et situation financière; aa) endettement; bb) incidence des résultats d'exploitation et du niveau d'endettement sur la situation financière; cc) garantie aux termes de la convention de prêt avec la CDPQ (tel que défini dans le Rapport de gestion du troisième trimestre de 2024); dd) dépendance envers les filiales relativement au remboursement de la dette; ee) dividendes; ff) obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, y compris des régimes de retraite; gg) besoins en fonds de roulement; hh) recouvrement auprès des clients;

ii) dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles et corporelles; jj) incidence sur la Société des poursuites judiciaires et réglementaires, des enquêtes et des règlements relatifs aux litiges; kk) inconduite ou non-respect des lois anticorruption ou autres lois ou règlements gouvernementaux par un employé, un agent ou un partenaire; ll) réputation de la Société; mm) limites inhérentes au cadre de contrôle de la Société; nn) lois et règlements en matière d'environnement; oo) conjoncture économique mondiale; pp) inflation; qq) fluctuations dans les prix des marchandises et rr) impôts sur le résultat.

La Société met en garde le lecteur que la liste des facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Pour plus d'information sur les risques et incertitudes, et sur les hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent des attentes actuelles, se reporter respectivement aux sections « Risques et incertitudes », « Comment nous analysons et présentons nos résultats » et « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » du Rapport de gestion annuel de 2023 de la Société tels qu'ils peuvent être mis à jour de temps à autre dans le Rapport de gestion trimestriel intermédiaire de 2024 de la Société, déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada, disponible sur SEDAR+ au www.sedarplus.com et sur le site Internet de la Société, www.atkinsrealis.com, sous la rubrique « Investisseurs ».

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse reflètent les attentes de la Société en date de ce dernier, et sont sujets à changement après cette date. La Société ne s'engage nullement à actualiser publiquement ou à réviser ces énoncés prospectifs ou cette information prospective, qu'ils soient formulés par écrit ou verbalement, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si les lois ou les règlements applicables l'exigent. L'information prospective et les énoncés prospectifs figurant aux présentes sont formulés sous réserve de cette mise en garde dans leur intégralité.

Renseignements supplémentaires :

Médias

Harold Fortin
Directeur principal, Communications
externes mondiales
media@atkinsrealis.com

Investisseurs

Denis Jasmin
Vice-Président, Relations avec les investisseurs
514-393-8000, poste 57553
denis.jasmin@atkinsrealis.com

Il est possible de consulter les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et le rapport de gestion de la Société pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2024 et le 30 septembre 2023, sur le site Internet de la Société au www.atkinsrealis.com et sur SEDAR+ au www.sedarplus.com.